

**AVENANT du 22 décembre 2023
A LA CONVENTION COLLECTIVE DE L'IMPRIMERIE, DE LA PRESSE ET DE LA
COMMUNICATION**

ACCORD DE SALAIRES POUR L'ANNEE 2024



ENTRE :
Le SIPCOM,

d'une part,

ET :
La confédération des syndicats des travailleurs de Polynésie/Force ouvrière (CSTP/FO),
La confédération A TIA I MUA,
La confédération OTAHI,

d'autre part,

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Article 1er. - A compter du 1^{er} janvier 2024, les salaires minima conventionnels du secteur de l'imprimerie, de la presse et de la communication sont revalorisés conformément à la grille en annexe.

Article 2. - Les parties signataires conviennent de demander l'extension du présent accord qui sera déposé au greffe du tribunal du travail de Papeete.

Y.Y T.R. V.S T.L.

Fait à Papeete le 22 décembre 2023

Pour les organisations patronales,

Pour le SIRCOCOM,



Tiphaine LANSIAUX

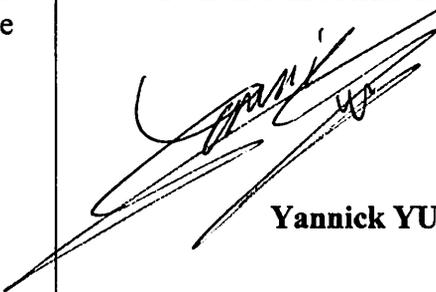
Pour les organisations syndicales de salariés

Pour la confédération des syndicats des
travailleurs de Polynésie/Force ouvrière
(CSTP/FO)



Rerenui MAMATUI

Pour la confédération **OTAHI**



Yannick YU

Pour la confédération **A TIA I MUA**



Sylvie VERNAY

**SALAIRES MINIMA CONVENTIONNELS APPLICABLES DANS LE SECTEUR DE PRESSE, IMPRIMERIE et
COMMUNICATION
À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2024**

ANNEXE IMPRIMERIE ET COMMUNICATION

	emplois repères, à titre indicatif	niveau		anc. Class.	Salaire 2024	Salaire horaire 2024
Ouvriers	Livreur, Ouvrier de production, Façonnier manuel, Magasinier, et assimilés	Mancœuvre	1	1-2	169 156	1 000,92
		Ouvrier spécialisé	2	3	173 000	1 023,67
		Ouvrier spécialisé	3	4	177 000	1 047,34
Techniciens, Techniciens qualifiés	Conducteur de machine, Régleur de machine, Maintenance, Monteur graphiste, Maquettiste PAO, Infographiste, Web designer, Illustrateur, Photographe/Vidéo, Chef d'équipe et assimilés	Technicien	1	5	180 000	1 065,09
		Technicien	2	6	194 000	1 147,93
		Technicien hautement qualifié	3	7	214 000	1 266,27

Y.Y M.R. V.S T.L.

	emplois repères, à titre indicatif	niveau	anc. Class.	Salaire 2024	Salaire horaire 2024	
Employés	Secrétaire, Assistant, Standardiste, et assimilés	Employé	1	1-2	169 156	1 000,92
		Employé	2	3	173 000	1 023,67
		Employé	3	4	177 000	1 047,34
Employés qualifiés	RH, Comptabilité, Commercial, Chargé de projet, Community manager et assimilés	Employé qualifié	1	5	180 000	1 065,09
		Employé qualifié	2	6	193 000	1 142,01
		Employé hautement qualifié	3	7	213 000	1 260,36
Agents de maîtrise	Responsable de service, Chef de studio, Media planner, Concepteur rédacteur, Directeur artistique junior, Chef de projet et assimilés	Agent de maîtrise	1	7	215 000	1 272,19
		Agent de maîtrise	2	7	235 000	1 390,53

	emplois repères, à titre indicatif	niveau	anc. Class.	Salaire 2024	Salaire horaire 2024	
Cadres	Direction, Directeur artistique sénior, Directeur des créations, Directeur d'antenne et assimilés	Cadre	1	8	256 000	1 514,79
		Cadre	2	8	307 000	1 816,57

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE
ARRIVÉ LE
26 DEC. 2023
GREFFE DU TRAVAIL.

T.R. V.S. R.